

SARL JC. M
Société à Responsabilité Limitée au capital de 828.940 €
Siège social : 22, rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE
521 989 053 RCS ST QUENTIN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 JUIN 2025

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31.477 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice 31.477 €

Affectation

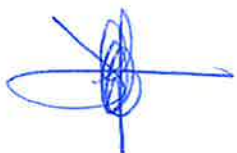
Au compte "Autres Réserves" 31.477 €

Totaux..... 31.477 € 31.477 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SARL J C M

22 Rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE

Tél : 03 23 24 20 91

Siret : 52198905300017

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE GERANT



Cabinet Leclère & Associés

EXPERT COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL J C M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		22 Rue Charles de Gaulle 02820 MAUREGNY EN HAYE		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		5 2 1 9 8 9 0 5 3 0 0 0 1 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	45 000	AO		45 000
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	44 865	AU	44 587	277
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 503 913	CV	149 962	1 353 951
		Créances rattachées à des participations	BB	218 034	BC		218 034
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 000	BI		1 000
TOTAL (II)		BJ	1 812 813	BK	194 550	1 618 263	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 603	BY		8 603
		Autres créances (3)	BZ	20 216	CA		20 216
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	70 783	CG		70 783	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	637	CI		637	
	TOTAL (III)	CJ	100 240	CK		100 240	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 913 054	1A	194 550	1 718 504	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL J C M</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>828 940</u>)	DA	828 940
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	82 894
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	558 125
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 477
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 501 436
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 283
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	83 854
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 027
	Dettes fiscales et sociales	DY	103 237
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1
	Autres dettes	EA	2 664
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	217 067
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 718 504
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	216 113
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	86	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL J C M						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	691 169	FH		FI	691 169	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	691 169	FK		FL	691 169	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 307	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	695 477
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	78 554	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 207	
	Salaires et traitements*					FY	433 344	
	Charges sociales (10)					FZ	122 849	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	7 880
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	10
Autres charges (12)					GF	656 847		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	38 629	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	17 857
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	17 857
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	787
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	787
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	17 070
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	55 700

Désignation de l'entreprise SARL J C M			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 059	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 059	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	190	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	190	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	4 869	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	29 092	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	718 393	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	686 916	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	31 477	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	5 799
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 307
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		190	5 059	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

(Détail)



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL J C M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 718 504 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 1 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains	45 000			45 000
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	44 866			44 866
Immobilisations corporelles	89 866			89 866
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 761 387	11 101	50 540	1 721 948
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	1 762 387	11 101	50 540	1 722 948
ACTIF IMMOBILISE	1 852 253	11 101	50 540	1 812 814

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			11 101	11 101
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			11 101	11 101
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			50 540	50 540
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			50 540	50 540



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000	-887 176	66,65	-128 757
SC 5 M 02860 MAUREGNY EN HAYE	30 000	208 537	99,80	7 942
SARL A.A MEREAU JC 02820 MAUREGNY EN HAYE	800 000	1 435 861	99,88	143 133
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI LA FORTE TERRE 02820 MAUREGNY EN HAYE	762	40 109	50,00	147 618
SCI 3 M.A.D.T 02700 CONDREN	7 000	110 590	35,71	29 369
SAS VALOR BAT 02700 CONDREN	25 230	451 189	44,83	42 485

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	978 903	828 940	158 286		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	525 000	525 000	59 749		17 857
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	36 707	7 881		44 588
Immobilisations corporelles	36 707	7 881		44 588
ACTIF IMMOBILISE	36 707	7 881		44 588

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 248 492 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	218 035		218 035
Prêts			
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 603	8 603	
Autres	20 216	20 216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	637	637	
Total	248 492	29 457	219 035
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	8 603
Total	8 603



Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	149 963			149 963
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	149 963			149 963
TOTAL GENERAL (I + II + III)	149 963			149 963
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 217 068 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	87	87		
- à plus de 1 an à l'origine	12 196	11 242	954	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 028	15 028		
Dettes fiscales et sociales	103 237	103 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Autres dettes (**)	86 519	86 519		
Produits constatés d'avance				
Total	217 068	216 114	954	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	47 851			
(**) Dont envers les associés	83 854			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 068
INTERETS COURUS A PAYER	87
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	24 049
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	5 936
DIVERS - CHARGES A PAYER	2 665
Total	36 805



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	637		
Total	637		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 049	23 049
Cumul exercices antérieurs				17 111	17 111
Dotations de l'exercice				5 762	5 762
Amortissements				22 873	22 873
Cumul exercices antérieurs				17 399	17 399
Exercice				5 800	5 800
Redevances payées				23 199	23 199
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				5 800	5 800



SARL JC. M

SARL au capital de 828.940 €

521 989 053 RCS SAINT-QUENTIN

22, rue Charles de Gaulle

02820 MAUREGNY-EN-HAYE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

////////// Exercice clos le 31 décembre 2024 //////////

A l'associé de la société **JC. M**,

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **JC. M** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe indique les modalités de dépréciation des titres de participation. Nous avons pu apprécier la valeur des titres comptabilisés à l'actif et valider le montant de la dépréciation constatée.

▪ **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé**

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme professionnelle relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laon, le 5 juin 2025

Le commissaire aux comptes
SLEC Audit



Richard GRATIA

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	45 000,00		45 000,00	45 000,00
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	44 865,67	44 587,89	277,78	8 158,63
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 721 948,25	149 962,50	1 571 985,75	1 611 424,75
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 812 813,92	194 550,39	1 618 263,53	1 665 583,38
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 603,33		8 603,33	100 330,51
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 359,35		2 359,35	3 857,28
Autres créances	17 857,14		17 857,14	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	70 783,88		70 783,88	29 313,63
Charges constatées d'avance	637,09		637,09	11 792,09
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 240,79		100 240,79	145 293,51
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 913 054,71	194 550,39	1 718 504,32	1 810 876,89



Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	828 940,00	828 940,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	82 894,00	82 894,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	558 125,36	99 518,32
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	31 477,02	458 607,04
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 501 436,38	1 469 959,36
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	12 196,13	60 046,69
Découverts et concours bancaires	86,92	671,94
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 283,05	60 718,63
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	83 854,13	59 807,11
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 027,71	31 805,39
Personnel	11 356,39	14 541,20
Organismes sociaux	54 096,33	35 904,20
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 264,00	4 097,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	10 308,89	125 451,05
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	7 211,52	5 578,09
Dettes fiscales et sociales	103 237,13	185 571,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,00	
Autres dettes	2 664,92	3 014,86
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	217 067,94	340 917,53
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 718 504,32	1 810 876,89



Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	691 169,44	100,00	894 577,82	100,00	-203 408,38	-22,74
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	691 169,44	100,00	894 577,82	100,00	-203 408,38	-22,74
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	691 169,44	100,00	894 577,82	100,00	-203 408,38	-22,74
MARGE BRUTE GLOBALE	691 169,44	100,00	894 577,82	100,00	-203 408,38	-22,74
Autres achats et charges externes	78 554,34	11,37	89 357,53	9,99	-10 803,19	-12,09
VALEUR AJOUTEE	612 615,10	88,63	805 220,29	90,01	-192 605,19	-23,92
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	14 207,67	2,06	13 608,51	1,52	599,16	4,40
Charges de personnel	556 194,04	80,47	779 687,41	87,16	-223 493,37	-28,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	42 213,39	6,11	11 924,37	1,33	30 289,02	254,01
Reprises s/ charges et Transferts	4 307,33	0,62	11 833,92	1,32	-7 526,59	-63,60
Autres produits	0,83		1,02		-0,19	-18,63
Dot. amortissements et provisions	7 880,85	1,14	15 304,36	1,71	-7 423,51	-48,51
Autres charges	10,82		1,46		9,36	641,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 629,88	5,59	8 453,49	0,94	30 176,39	356,97
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	17 857,14	2,58	454 794,64	50,84	-436 937,50	-96,07
Charges financières	787,00	0,11	2 238,09	0,25	-1 451,09	-64,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	55 700,02	8,06	461 010,04	51,53	-405 310,02	-87,92
Produits exceptionnels	5 059,00	0,73	6 595,70	0,74	-1 536,70	-23,30
Charges exceptionnelles	190,00	0,03	169,70	0,02	20,30	11,96
Résultat exceptionnel	4 869,00	0,70	6 426,00	0,72	-1 557,00	-24,23
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	29 092,00	4,21	8 829,00	0,99	20 263,00	229,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 477,02	4,55	458 607,04	51,27	-427 130,02	-93,14



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

(Détail)



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL J C M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 718 504 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 1 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Terrains	45 000			45 000
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	44 866			44 866
Immobilisations corporelles	89 866			89 866
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 761 387	11 101	50 540	1 721 948
- Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	1 762 387	11 101	50 540	1 722 948
ACTIF IMMOBILISE	1 852 253	11 101	50 540	1 812 814

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			11 101	11 101
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			11 101	11 101
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			50 540	50 540
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			50 540	50 540



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000	-887 176	66,65	-128 757
SC 5 M 02860 MAUREGNY EN HAYE	30 000	208 537	99,80	7 942
SARL A.A MEREAU JC 02820 MAUREGNY EN HAYE	800 000	1 435 861	99,88	143 133
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SCI LA FORTE TERRE 02820 MAUREGNY EN HAYE	762	40 109	50,00	147 618
SCI 3 M.A.D.T 02700 CONDREN	7 000	110 590	35,71	29 369
SAS VALOR BAT 02700 CONDREN	25 230	451 189	44,83	42 485

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	978 903	828 940	158 286		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	525 000	525 000	59 749		17 857
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	36 707	7 881		44 588
Immobilisations corporelles	36 707	7 881		44 588
ACTIF IMMOBILISE	36 707	7 881		44 588

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 248 492 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	218 035		218 035
Prêts			
Autres	1 000		1 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 603	8 603	
Autres	20 216	20 216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	637	637	
Total	248 492	29 457	219 035
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	8 603
Total	8 603



Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	149 963			149 963
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	149 963			149 963
TOTAL GENERAL (I + II + III)	149 963			149 963
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 217 068 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	87	87		
- à plus de 1 an à l'origine	12 196	11 242	954	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 028	15 028		
Dettes fiscales et sociales	103 237	103 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Autres dettes (**)	86 519	86 519		
Produits constatés d'avance				
Total	217 068	216 114	954	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	47 851			
(**) Dont envers les associés	83 854			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 068
INTERETS COURUS A PAYER	87
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	24 049
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	5 936
DIVERS - CHARGES A PAYER	2 665
Total	36 805



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	637		
Total	637		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 049	23 049
Cumul exercices antérieurs				17 111	17 111
Dotations de l'exercice				5 762	5 762
Amortissements				22 873	22 873
Cumul exercices antérieurs				17 399	17 399
Exercice				5 800	5 800
Redevances payées				23 199	23 199
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				5 800	5 800